



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique

Paris, le 23 juin 2023

Le Président

Messieurs Tristan Azzi et Pierre Sirinelli
Professeurs des universités

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01

Téléphone : 01.40.15.38.73

cspla@culture.gouv.fr

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique/Conseil-superieur-de-la-propriete-litteraire-et-artistique>

Messieurs,

Par lettre en date du 22 mars 2022, je vous ai confié une mission visant à identifier les pistes d'amélioration des outils permettant de lutter contre les faux en matière artistique. Le terme de cette mission avait initialement été fixé au 1^{er} juillet 2023.

L'adoption par le Sénat de la proposition de loi portant réforme de la loi du 9 février 1895 sur les fraudes en matière artistique a conduit à une réorientation partielle de cette mission.

Aussi, je vous propose de prolonger votre mission jusqu'au 31 décembre 2023.

M. Yves El Hage, maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, continuera de vous assister dans les fonctions de rapporteur.

Vous remerciant de bien vouloir poursuivre cette mission, je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Olivier Japiot